

Les expatriés au Congo durant la période précédant l'EIC (1878-1885).

A.-B. Ergo

Stanley n'avait pas encore accompli sa traversée de l'Afrique centrale, que le bureau belge de l'Association Internationale Africaine (AIA) avait déjà envoyé une expédition vers le Congo par la voie de l'Est (Zanzibar). Lorsque Stanley partira avec une expédition importante via l'estuaire du fleuve Congo et durant toute la durée de cette expédition, 4 autres expéditions de l'AIA s'efforceront encore de rejoindre le Congo et le lac Tanganyika par la mer rouge où elles établiront des postes dont le principal fut Karema. C'est aussi à cette époque que des Pères Blancs français iront s'établir dans cette région.

À la côte ouest, établies dans le Bas-Congo, il existait depuis quelques années 4 factoreries (hollandaise, anglaise, française et portugaise) qui faisaient du commerce avec les populations locales et avec des caravanes qui provenaient du Haut-Congo, ce qui explique l'usage de l'alcool dans cette région. Les populations de l'estuaire étaient en contact avec les bateaux européens depuis plusieurs siècles, et 3 années avant le passage de Stanley, une escadre anglaise avait d'ailleurs effectué une expédition de représailles et détruit dans le Bas Congo, en 1875, une vingtaine de villages. (Faits racontés dans un autre article du blog : (Histoire oubliée))

Durant cette période de 7 années précédant l'État Indépendant du Congo, outre le personnel des factoreries, environ 450 expatriés européens rejoindront le Congo, soit avec Stanley, soit avec une des 5 expéditions via Zanzibar. Si l'on s'en réfère aux personnes décédées durant cette période, dix nations différentes étaient représentées : par ordre d'importance, la Belgique, la Grande-Bretagne, la Suède, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, le Danemark, l'Italie et le Luxembourg.

L'histoire nous précise qu'une septantaine d'expatriés sont décédés sur place durant ces 7 ans et que les causes des décès étaient les suivantes :

	Suicides	Accidents	Assassinats	Maladies	Total	%
Ingénieurs				2	2	2.8
Officiers de marine		1		3	4	5.7
Missionnaires		2	3	11	16	22.9
Administration				8	8	11.4
Mécaniciens	1			10	11	15.7
Docteurs en sciences				5	5	7.1
Pharmacien				1	1	1.4
Officiers	1	2		12	15	21.4
Marins				3	3	4.3
Sous-officier				1	1	1.4
Agronomes				2	2	2.8
Charpentier		1			1	1.4
Explorateur				1	1	1.4
Total	2	6	3	59	70	
%	2.8	8.6	4.3	84.3		

Dans ce tableau, la distinction n'a pas été faite entre les missionnaires protestants et catholiques. Les missionnaires assassinés sont tous des Pères Blancs dans l'est du Congo, assassinés par les Arabisés esclavagistes.

70 décédés sur un total de 450 cela représente une proportion importante (15.6%). On ne possède pas de chiffres sur ceux qui sont décédés très tôt, au pays, après leur retour. On s'aperçoit également que la très grande majorité meurt de maladies et d'accidents (93 %).

Les débuts d'occupation avec la création de postes, l'obligation d'utiliser les voies navigables et le souci de découvrir le pays justifient les métiers rencontrés ; les officiers de marine, les marins, les mécaniciens et les ingénieurs (on se souvient de Nève) pour la construction et la bonne marche des bateaux ; les charpentiers, les agronomes et les administratifs pour la construction, la gestion et l'intendance des postes ; les officiers qui ont fait un stage au service cartographique de l'armée pour les découvertes géographiques, de même que les docteurs en sciences botaniques.

Il est intéressant de constater que c'est souvent au cours du premier terme qu'on peut observer les décès parmi les pionniers.

	Durée, en années, des séjours au moment du décès							
	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8
Ingénieurs		1		1				
Officiers de marine	1		2		1			
Missionnaires	2	6	2	4		1		1
Administration	4	1	2		1			
Mécaniciens	4	3	3		1			
Docteurs en sciences	1	1	2		1			
Pharmacien		1						
Officiers	2	7	4	1		1		
Marins	2	1						
Sous-officier		1						
Agronomes	1	1						
Charpentier		1						
Explorateur		1						
Total	17	25	15	6	4	2	-	1
%	24.3	35.7	21.4	8.6	5.7	2.9		1.4
% cumulés	24.3	60.0	81.4	90.0	95.7	98.6		100

On s'aperçoit que la grosse majorité des décès sur place ont lieu au cours du premier terme

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ingénieurs	2									
Officiers de marine	1	1	2							
Missionnaires	5	2		8	1					
Administration	2	3	2			1				
Mécaniciens	4	5	1						1	
Docteurs en sciences	1				4					
Pharmacien	1									
Officiers	9	1	2		1		2			
Marins		1						1		1
Sous-officier		1								
Agronomes			1			1				
Charpentier	1									
Explorateur					1					
Total	26	14	8	8	7	2	2	1	1	1
%	37.1	20.0	11.4	11.4	10.0	2.9	2.9	1.4	1.4	1.4

(1, Belgique/2, Grande-Bretagne/3, Suède/4, France/5, Allemagne/6, Pays-Bas/7, Autriche/8, Danemark/9, Italie/10, Luxembourg)

Les Belges sont donc loin de représenter la majorité des expatriés durant cette période. Toutes les informations apportées au cours de ces 7 années, seront mises à profit pour déterminer les priorités à établir pendant l'EIC. Ainsi, le pourcentage de décès parmi les expatriés va être ramené à environ 5% en 1908 ; l'exploration des cours d'eau va être accélérée ainsi que la création et l'établissement de postes sur ceux-ci et le nombre de pays participant à cette aventure va être doublé.

Cette période est surtout dominée par la personnalité de Stanley qui a signé un contrat de 5 ans au service de l'AIC, qui établira son camp de base à Vivi et qui explorera essentiellement une partie du Haut Congo avec une trentaine de compagnons, plus particulièrement une reconnaissance du fleuve de Banana aux Stanley Falls avec les lacs Léopold II et Tumba. Les environs du Lac Tanganyika seront reconnus pendant cette période (1879-1880) par Cambier et Becker et plus tard par Storms. L'exploration du bassin de l'Uele sera l'œuvre de Junker et celle du bassin du Kasai d'une équipe

de pionniers allemands conduits par Wissmann. Enfin, l'Ubangi et l'Itimbiri seront reconnues par le missionnaire protestant Grenfell. Quelques postes créés par l'AIC dans la région de Loudima (Congo Brazza) notamment Stéphanieville, Beadouinville, Rudolfstadt, Franktown et Kitabi, seront rendus à la France, après 1885, au moment de la délimitation des frontières de l'EIC.